

# Document d'Informations Clés

## CH1235759102 (le produit)

**Objectif** Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

|                            |   |
|----------------------------|---|
| <b>Nom du produit</b>      | ZKB Certificat Tracker dynamique sur Dividendes Europe  |
| <b>ISIN</b>                | CH1235759102 (le produit)   |
| <b>Fabricant</b>           | Zürcher Kantonalbank, notre site internet: <a href="http://zkb.ch/finanzinformationen">zkb.ch/finanzinformationen</a> , pour plus d'informations, appelez le +41 (0)44 293 66 65.     |
| <b>Emetteur</b>            | Zürcher Kantonalbank  |
| <b>Autorité compétente</b> | L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) est chargée de la surveillance de Zürcher Kantonalbank en ce qui concerne le présent Document d'Informations Clés. |

Ce document a été créé le 08. juillet 2024, 11:16 HNEC.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### En quoi consiste ce produit?

**Type** Ce produit est un titre de créance sous forme d'une valeur mobilière inscrite en compte, émis en vertu du droit suisse.

**Durée** Le produit n'a pas de durée fixe. Vous avez toutefois le droit au remboursement d'un montant dépendant de la performance du Sous-jacent à des dates spécifiées, à condition que l'Émetteur exerce son Droit de rachat ou que vous exerciez votre Droit de restitution (tel que défini ci-dessous).

**Objectifs** Ce produit est une obligation structurée émise par l'Émetteur, dont la performance dépend d'un panier fictif („Dividendes Europe“ – le «Sous-jacent») dans lequel les Composants sont sélectionnés par l'Investment Manager (mentionné ci-dessous). L'univers de placement se compose d'actions. En plus, l'Investment Manager peut décider de procéder à une allocation en liquidités, s'il l'estime nécessaire. En fonction de l'évolution des prix, le prix du produit peut être supérieur ou inférieur au prix d'émission (tel que défini ci-dessous). Afin de réduire les risques de change, les devises étrangères sont couvertes contre CHF par des opérations de change à terme quotidiennes (FX-Roll).

**Sous-jacent:** Le Sous-jacent est un panier fictif en actions ainsi qu'une composante de liquidité libellée en CHF („Composants du Sous-jacent“), suffisamment liquides et négociables, activement constitué par l'Investment Manager selon son évaluation qualifiée du marché et géré par ce dernier pendant la durée du produit, conformément à une stratégie d'investissement discrétionnaire et dynamique. Des restrictions peuvent s'appliquer à l'inclusion de Composants du Sous-jacent éligibles dans certaines circonstances. Le produit reproduit la performance du Sous-jacent. La somme des pondérations des Composants du Sous-jacent est égale à 100%. Les pondérations négatives des Composants du Sous-jacent ne sont pas autorisées. La composante de liquidité peut porter un intérêt négatif au taux d'intérêt de référence overnight de la devise concernée. Tout rééquilibrage du Sous-jacent et toute pondération des Composants du Sous-jacent („Rebalancing“) seront effectués conformément à la stratégie de placement à la moyenne des cours des Composants du Sous-jacent obtenues par l'Émetteur. Les revenus potentiels attribuables aux Composants du Sous-jacent (par ex. dividendes, intérêts ou autres distributions) sont remboursés à l'investisseur au moyen de paiements compensatoires périodiques (après déduction des éventuels impôts et taxes à la source) en ajustant la pondération des Sous-jacents correspondants. Les paiements compensatoires ont lieu semestriellement, pour la première fois le 28. avril 2023 (modified following business day convention).

La stratégie d'investissement, l'univers de titres et le Rebalancing sont définis plus en détail dans les conditions définitives et peuvent être consultés comme décrit dans la section „Autres informations utiles“ ci-dessous. Vous trouverez la composition actuelle du Sous-jacent sous [www.zkb.ch/finanzinformationen](http://www.zkb.ch/finanzinformationen).

En cas d'événement extraordinaire, p. ex. en ce qui concerne le Sous-jacent, l'Émetteur peut, à sa discrétion, prendre toutes les mesures nécessaires et, si nécessaire, ajuster les termes et conditions du produit afin que, dans la mesure du possible, la valeur économique de ce dernier après la survenance de l'événement soit égale à sa valeur économique d'avant.

La composante de liquidité peut porter un intérêt négatif au taux d'intérêt de référence overnight de la devise concernée.

**Méthode de calcul du montant du remboursement (méthode de remboursement):** Comme indiqué ci-dessous, le produit n'a pas de date d'échéance.

Toutefois, l'investisseur peut récupérer son placement s'il exerce son droit de restitution. L'Émetteur peut par ailleurs racheter le produit en exerçant son droit de rachat (voir ci-dessous). Dans chacun de ces cas, l'investisseur recevra un paiement correspondant à la somme de la valeur pondérée des Composants du Sous-jacent telle que définie à la Date d'exercice pertinente (voir ci-dessous), convertie le cas échéant dans la devise du produit und moins les frais spécifiques et multipliée par le Ratio („montant de remboursement“). Vous subirez une perte si le montant du remboursement se situe en dessous du prix d'achat.

### Données du produit

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <b>Prix d'émission</b>                             | CHF 100,00/100,00% de la Valeur du Sous-jacent au Fixing initial   | <b>Fixing final/<br/>Cours au fixing final</b>    | A la Date d'exercice pertinente (Open End)   |
| <b>Valeur nominale</b>                             | CHF 100,00   | <b>Date de<br/>remboursement</b>                  | 5 jours ouvrables bancaires après la Date d'exercice pertinente  |
| <b>Valeur du Sous-jacent</b>                       | CHF 100,00 à la Date de fixing initial   | <b>Date d'exercice<br/>pertinente</b>             | La date d'exercice à laquelle le montant du remboursement est déterminé à la suite de l'exercice d'un droit de rachat ou de restitution, comme décrit ci-dessous |
| <b>Ratio</b>                                       | 1 Produit correspond à 1 Sous-jacent(s)  | <b>Droit de rachat de<br/>l'Émetteur</b>          | Oui, comme décrit ci-dessous   |
| <b>Unités de négociation</b>                       | 1 obligation(s)  | <b>Droit de restitution de<br/>l'investisseur</b> | Oui, comme décrit ci-dessous   |
| <b>Devise du produit</b>                           | Franc suisse (CHF)   | <b>Lead Manager/<br/>Agent de calcul</b>          | Zürcher Kantonalbank, Zurich   |
| <b>Couverture du risque<br/>de change</b>          | Oui (FX-Roll)  | <b>Investment Manager</b>                         | Valiant Bank AG  |
| <b>Type de règlement</b>                           | compensation en espèces  |   |  |
| <b>Fixing initial/<br/>Cours au fixing initial</b> | 10/02/2023, cours de clôture des Composants du Sous-jacent à la (aux) bourse(s) de référence, convertis dans la devise du produit au(x) taux de change alors en vigueur. |   |  |
| <b>Date de libération</b>                          | 17/02/2023   |   |  |

**Droit de restitution (de l'investisseur):** L'investisseur a le droit de restituer les produits qu'il détient aux dates d'exercice, pour la première fois le 12. février 2024. A la Date d'exercice pertinente, le montant du remboursement sera déterminé comme indiqué dans la section Méthode de calcul du montant du remboursement. La déclaration d'intention d'exercer le droit de restituer doit être reçue au plus tard 366 jours calendaires avant la date d'exercice respective et doit être adressée directement à Zürcher Kantonalbank, Département Sales Structured Products, IHHV, P.O. Box, 8010 Zurich ou à l'adresse e-mail [derivate@zkb.ch](mailto:derivate@zkb.ch) et communiquée via la banque dépositaire de l'investisseur.

**Droit de rachat (de l'Émetteur):** L'Émetteur a le droit de racheter les produits restants sur une base quotidienne les jours ouvrables bancaires au siège social de l'Émetteur (les „jours d'exercice“), pour la première fois le 12. février 2024. Le „Date d'exercice pertinente“, le montant du remboursement sera déterminé comme indiqué dans la section «Méthode de calcul du montant du remboursement». L'annonce et donc la déclaration d'intention d'exercer le droit de rachat doivent être faites avec un délai de préavis de 366 jours calendaires sur le canal de publication officiel de la SIX Swiss Exchange ainsi que sur le site internet de la Zürcher Kantonalbank.

Le produit prévoit également que l'Émetteur puisse résilier le produit de manière anticipée si certains événements extraordinaires se produisent. Ces événements concernent essentiellement le produit, l'Émetteur et le Sous-jacent. Le montant que vous recevrez en cas de résiliation anticipée exceptionnelle de ce type sera différent du montant que

vous avez investi et pourra être inférieur. Les investisseurs doivent donc être préparés à subir une perte partielle ou totale de leurs investissements. En outre, vous assumez le risque que la résiliation intervienne à un moment défavorable pour vous et que vous ne puissiez réinvestir le montant de la résiliation qu'à des conditions moins favorables.

**Remboursement:** Le remboursement dû à un rachat de l'Emetteur ou une restitution de l'investisseur sera effectué avec une date de valeur de 5 jours ouvrables bancaires suivant la date d'exercice correspondante.

#### Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux Petits investisseurs, qui poursuivent l'objectif de constitution et optimisation de patrimoine en général et qui ont un horizon de placement à long terme. Le présent produit est destiné aux investisseurs ayant une connaissance et/ou une expérience de base des produits financiers. L'investisseur peut supporter des pertes jusqu'à la perte totale du capital investi et n'attache pas d'importance à une protection du capital.

#### Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter?

##### Indicateur de risque

Risque le plus faible < 1 2 3 4 5 6 7 > Risque le plus élevé



**L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. **Si la devise du pays dans lequel vous achetez ce produit ou du compte sur lequel les sommes versées sur ce produit sont créditées diffère de la Devise du produit, veuillez être conscient du risque de change. Vous recevrez des paiements dans une devise différente et votre rendement final dépendra donc du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur donné ci-dessus.** Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez prendre tout au partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

**Scénarios de performance** Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

**Période de détention recommandée:** 09/07/2029 (période d'exemple)

**Exemple d'investissement:** CHF 10 000,00

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée

#### Scénarios

| Minimum              | Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                  |                  |
|----------------------|--|------------------|------------------|
| <b>Tensions</b>      | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>    | <b>CHF 2140</b>  | <b>CHF 0</b>     |
|                      | Rendement annuel moyen   | -78,60 %         | -100,00 %        |
| <b>Défavorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>    | <b>CHF 6990</b>  | <b>CHF 4880</b>  |
|                      | Rendement annuel moyen   | -30,10 %         | -13,33 %         |
| <b>Intermédiaire</b> | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>    | <b>CHF 9460</b>  | <b>CHF 10700</b> |
|                      | Rendement annuel moyen   | -5,43 %          | 1,36 %           |
| <b>Favorable</b>     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>    | <b>CHF 12220</b> | <b>CHF 16520</b> |
|                      | Rendement annuel moyen   | 22,25 %          | 10,54 %          |

Les scénarios présentés représentent des résultats possibles calculés sur la base de simulations.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

#### Que se passe-t-il si Zürcher Kantonalbank n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous êtes exposé au risque que l'Emetteur ne puisse pas remplir ses obligations relativement au produit, par exemple, dans le cas d'une insolvabilité (incapacité de payer / sur-endettement) ou à un ordre administratif de mesures de résolution. En cas de crise de l'Emetteur, un tel ordre peut également être délivré par une autorité de résolution en vue d'une procédure d'insolvabilité. Ce faisant, l'autorité de résolution a des pouvoirs d'intervention étendus. Entre autres, elle peut réduire les droits des investisseurs à zéro, résilier le produit et suspendre les droits des investisseurs. Une perte totale du capital investi est possible. En tant qu'instrument de dette, le produit n'est soumis à aucun système de protection des dépôts.

#### Quels sont les coûts?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

#### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. En particulier, les chiffres sont basés sur des hypothèses raisonnables concernant les frais de Rebalancing du Sous-jacent (qui représentent 0,10% de la valeur de transaction notionnelle concernée) et les frais annuels (une commission de gestion de placement de 0,50% et une commission d'administration de 0,30% par an).

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- CHF 10 000,00 sont investis.

|                                | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée |
|--------------------------------|---------------------------|--|
| <b>Coûts totaux</b>            | CHF 159                   | CHF 538  |
| <b>Incidence des coûts (*)</b> | 1,59%                     | 1,08% p. a.  |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,93 % avant déduction des coûts et de 1,92 % après cette déduction.

#### Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | Si vous sortez après 1 an                                      |
|---|--|
| <b>Coûts d'entrée</b>                     | Ces coûts sont déjà inclus dans le prix que vous payez. CHF 40 |

|  |  |        |
|--|--|--------|
| <b>Coûts de sortie</b>   | 0,40% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts s'appliquent uniquement si vous sortez avant l'échéance.  | CHF 40 |
| <b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>                            |  |        |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | 0,8% de la valeur de votre investissement par an.  | CHF 77 |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,03% de la valeur de votre investissement par an.<br>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | CHF 3  |

#### Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée: 5 ans** L'investisseur moyen conserve ce type de produit pendant environ 5 ans. En outre, cette période favorise la comparaison avec d'autres produits d'investissement sans durée fixe. La durée du produit est indéterminée. Le produit octroie toutefois un droit de restitution à l'investisseur, tel que défini dans les Conditions définitives du produit.

En outre, l'investisseur a la possibilité d'encaisser le produit en le vendant à l'initiateur du produit par l'intermédiaire de la bourse sur laquelle le produit est coté ou en vendant le produit hors bourse. L'initiateur du produit s'efforce de publier des cours acheteurs et vendeurs du produit dans des conditions normales de marché chaque jour ouvrable bancaire, mais n'est pas légalement tenu de le faire. Si vous vendez le produit avant la fin de la Période de détention recommandée, le montant que vous recevrez peut être inférieur, même considérablement, au montant que vous auriez reçu autrement.

|                                     |                    |   |                |
|-------------------------------------|--------------------|---|----------------|
| <b>Cotation en bourse</b>           | SIX Swiss Exchange | <b>Dernier jour de négoce en Bourse</b> | n/a            |
| <b>Plus petite unité négociable</b> | 1 obligation(s)    | <b>Cotation des prix</b>                | noté en pièces |

Dans des situations de marché exceptionnelles ou en cas de dysfonctionnements techniques, il peut être temporairement difficile voire impossible d'acheter ou de vendre le produit.

#### Comment puis-je introduire une réclamation?

Les réclamations concernant la personne qui conseille ou vend le produit peuvent lui être adressées directement via le site Internet correspondant. Les réclamations concernant le produit (conditions générales), le présent document ou le comportement du fabricant du produit peuvent être envoyées par courrier à Zürcher Kantonalbank, case postale, 8010 Zurich, ou par e-mail à [documentation@zkb.ch](mailto:documentation@zkb.ch) ou encore en se rendant sur notre site Internet. [www.zkb.ch/finanzinformationen](http://www.zkb.ch/finanzinformationen).

#### Autres informations pertinentes

Ce Document d'Informations Clés ne contient pas toutes les informations sur ce produit. Veuillez vous référer au prospectus sous-jacent pour les conditions définitives juridiquement contraignantes («Conditions définitives») du produit et une description détaillée des risques et opportunités associés à ce produit. Le prospectus, y compris les éventuels suppléments, et les Conditions définitives ont été établis conformément aux exigences de la Suisse en matière de prospectus et sont disponibles sur [www.zkb.ch/finanzinformationen](http://www.zkb.ch/finanzinformationen) (le prospectus et les suppléments sous «Service»; les Conditions définitives après avoir saisi l'ISIN pertinent sous «Recherche de titres», puis sous «Téléchargement de produits»). Les informations contenues dans le présent Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit et ne remplacent pas les conseils individuels de la banque ou du conseiller de l'investisseur. La dernière version de ce Document d'Informations Clés est disponible sous: [www.zkb.ch/finanzinformationen](http://www.zkb.ch/finanzinformationen).